

Mandat : Groupe de travail sur le programme de leadership destiné aux cadres supérieurs des bibliothèques de l'ABRC

Objectif

Afin d'encourager le perfectionnement de la main-d'œuvre au moyen d'initiatives liées au leadership et à la gestion, le Comité sur l'accroissement de la capacité (CAC) de l'ABRC s'efforce de mettre au point une proposition de programme canadien officiel axé sur le leadership. Destiné aux cadres supérieurs des bibliothèques, le programme comprendra fort probablement l'établissement d'un institut. Le public cible sera composé de professionnels des bibliothèques qui relèvent directement du directeur ou directrice de la bibliothèque et qui ont la responsabilité de diriger d'importants services et programmes de bibliothèque au sein d'une organisation. L'institut inclura des éléments interculturels. Son objectif est non seulement de recruter tous les bibliothécaires mentionnés plus haut, mais aussi d'agir de façon concertée afin d'attirer des cadres supérieurs issus des quatre groupes sous-représentés énumérés dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (les femmes, les personnes handicapées, les autochtones et les minorités visibles) ainsi que des minorités sexuelles et de genre. Le groupe s'inspirera de programmes existants (p. ex. ARL, LIBER, NELI) et tiendra compte des commentaires reçus au cours du groupe de discussion de la journée des directeurs adjoints des bibliothèques universitaires canadiennes qui s'est tenue à la Memorial University en 2018.

Composition

L'équipe du projet serait composée des personnes suivantes :

- Administrateurs de l'ABRC :
 - Guylaine Beaudry, University Librarian, Concordia University
 - Susan Cleycle, University Librarian, Memorial University (coprésidente)
 - Vivian Lewis, University Librarian, McMaster University
 - Beth Namachchivaya, University Librarian, University of Waterloo

- Cadres supérieurs de bibliothèques d'établissements membres de l'ABRC :
 - Selinda Berg, Associate University Librarian, University of Windsor
 - Kathleen DeLong, Associate University Librarian, University of Alberta
 - Julie Hannaford, Deputy Chief Librarian, University of Toronto (coprésidente)

Structures de responsabilisation et de communication

- Le groupe de travail sur le programme de leadership destiné aux cadres supérieurs des bibliothèques de l'ABRC relève du CAC de l'ABRC.
- Le président du groupe de travail rend compte de ses activités et présente ses recommandations écrites au CAC, au besoin.
- Les procès-verbaux et les rapports du groupe de travail ne sont pas confidentiels, à moins que le CAC en décide autrement.

Politiques financières et administratives

- La participation au groupe de travail n'est pas rémunérée.
- Les frais de déplacement et de participation aux réunions des membres peuvent être remboursés, conformément aux politiques de l'ABRC.
- Les membres du groupe de travail respectent les politiques sur la gouvernance et l'organisation approuvées par le Conseil d'administration de l'ABRC, notamment le code de conduite et les politiques sur les conflits d'intérêts.
- Les discussions du groupe de travail se tiennent normalement par vidéoconférence.

Droits, attribution et octroi de licence sur les produits du groupe :

- Paternité et licence d'attribution : L'ABRC est titulaire de droits pour les travaux qu'elle publie à titre d'auteure collective et d'éditrice. Les travaux seront attribués à l'ABRC.
- Politique d'octroi de licence : Par défaut, l'ABRC publiera tout son contenu sous une licence de Creative Commons (CC-BY), avec l'image appropriée bien en vue.
- Attribution et crédit aux contributeurs : L'ABRC (et l'ABRC/Portage) produit et publie une vaste gamme de types de contenus, souvent grâce au travail bénévole des comités relevant de l'ABRC. En fait, l'ABRC commande et publie les travaux. En règle générale, les membres des comités sont nommés sur une page Web; cette page est habituellement l'un des moyens d'accéder au produit. Si le produit est un rapport de comité, les membres du comité seront mentionnés dans l'introduction.
- Attribution et crédit aux auteurs uniques : Si un rapport ou un autre document a un seul auteur, celui-ci sera habituellement nommé sur la page couverture ou à la fin du rapport. (Il peut y avoir des exceptions, par exemple une déclaration de l'ABRC.)
- Les produits tels que les formulaires, les modèles, les infographies, les modules de formation, etc., ne sont pas des documents pour lesquels la paternité est normalement attribuée à des individus. Ils ne sont attribués qu'à l'ABRC au moyen de son logo et sa licence.

Calendrier

- Le groupe de travail entamera ses travaux à l'été 2019 et sera actif pendant environ 12 à 18 mois. L'équipe sera dissoute une fois que ses activités seront terminées, sous réserve d'un examen du CAC.